

Agroécologie Parcs

Éditorial

n°18 - 2024



Philippe Gamen,
Président délégué de la
FPNRF, Président du PNR
du Massif des Bauges

Soutenir l'élevage à l'herbe en redonnant de la valeur aux prairies

Les prairies et pâturages permanents couvrent plus de la moitié de la superficie agricole des Parcs naturels régionaux. Plus que de simples habitats à préserver, elles constituent le socle de filières d'élevages durables qui participent pleinement au projet de territoire : elles maintiennent la biodiversité et les paysages, valorisent les races locales et le terroir, et sont le support d'activités économiques et touristiques locales.

Depuis leur création, les Parcs mènent des actions exemplaires en faveur des prairies : accompagnement des éleveurs, valorisation des produits issus de l'élevage, transmission d'exploitations, suivi et restauration de prairies. Ils adoptent une approche intégrée, liant restauration des milieux, qualité des produits et développement des filières.

Cependant, les prairies et les élevages qui les valorisent restent menacés par l'intensification, la déprise agricole, la crise des filières, les pressions foncières et le changement climatique. Les surfaces en Prairies semblent mieux se maintenir dans les Parcs, Mais cela masque des disparités entre les Parcs, avec de fortes pressions dans certains territoires et, plus globalement, une dégradation de l'état des prairies qui pèse sur la biodiversité tout comme sur l'autonomie fourragère des élevages.

Afin d'intensifier les actions en faveur d'une agriculture qui valorise les prairies, la Fédération des Parcs et le réseau des Parcs nationaux ont lancé l'action « Prairies et aires protégées ». Cette action d'envergure nous donne les moyens de construire une dynamique collective sur la durée, associant l'agriculture, la biodiversité et les territoires.

Dossier

COMMENT LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX AGISSENT-ILS POUR PRÉSERVER PRAIRIES ET ESPACES PASTORAUX ?

Maintien des prairies et des espace pastoraux : défis et solutions dans les Parcs naturels régionaux

Les prairies permanentes et surfaces pastorales sont au cœur des territoires agricoles des PNR, soutenant des activités d'élevage extensif, tout en jouant un rôle crucial pour les paysages, la biodiversité, la régulation hydrique et le stockage de carbone. Pourtant, ces milieux subissent de fortes pressions liées à l'intensification des pratiques, la déprise agricole, l'artificialisation et le changement climatique.

Depuis leur création, les PNR mettent en œuvre de nombreuses actions en faveur des prairies et de l'élevage herbager : de la promotion de pratiques extensives

(MAEC, PSE, démarche Pâtur'ajuste) à la structuration de filières locales valorisant des productions issues des prairies (AOP, marque « Valeurs Parc », circuits courts). Ces actions s'inscrivent également dans des projets structurants et multipartenariaux, comme le projet Milieux ouverts herbacée (MOH) ou le LIFE Biodiv'Est, qui illustrent la nécessité de croiser préservation écologique et dynamique agricole.

Afin de structurer et mutualiser les efforts pour préserver les prairies dans les territoires d'aires protégées, la Fédération des PNR a lancé une action nationale « Prairies et Aires protégées » en 2024. La journée de lancement officielle, en décembre 2024, a marqué une étape importante, réunissant gestionnaires et techniciens pour poser les bases d'une coordination à l'échelle territoriale qui viendrait alimenter le suivi national.



Planche facilitation graphique lors de la Journée de lancement de l'action "Prairies et aires protégées", par Fanny Didou

► Les Prairies dans les PNR – Chiffres clés

- En 2020 : **58%** de la SAU des Parcs en herbe (36% en France métropolitaine)
- Des **disparités** importantes entre PNR : de 4% (Oise Pays de France) à 99% (Queyras).
- **2,3 millions d'hectares** de surfaces toujours en herbe, dont :
 - 68% de prairies permanentes ou en rotation longue
 - 32% de surfaces pastorales et bois pâturés
- **+10%** entre 2015 et 2020 (à nuancer du fait de l'évolution des catégories du RPG)

► Action « Prairies et aires protégées » du LIFE BIODIV'FRANCE :

- Création et animation d'un réseau national « Prairies et aires protégées » pour faciliter le partage d'outils et d'actions innovantes ;
- Accompagnement de projets pilotes : appui pour définir les actions, partenaires et méthodes prioritaires ; aide à la mobilisation de financements ;
- Contribution aux actions nationales de suivi des prairies ;
- Sensibilisation et mobilisation des acteurs : agriculteurs, décideurs, citoyens-consommateurs et collectivités.



Prairie fleurie © Yvon Meyer - PNR Vosges du Nord

La marque Valeurs Parc : reconnaître et promouvoir les pratiques agricoles extensives et territoriales

Un engagement fort de la marque Valeurs Parc naturel régional se traduit par une reconnaissance des pratiques agricoles vertueuses, en particulier celles liées à l'élevage extensif. Cette marque met en avant l'engagement des entreprises autour de trois valeurs : l'ancrage territorial, la préservation des patrimoines naturels et culturels, et la dimension humaine et sociale. Reposant sur le socle commun d'un référentiel national qui se décline sur chaque territoire, elle est un outil clé pour encourager une agriculture durable. Pour le domaine agricole, 132 référentiels de marquage ont été développés, dont 24 spécifiques aux productions issues des herbivores (lait et/ou viande). À titre illustratif, dans le PNR du Haut-Languedoc, la marque valorise les élevages extensifs qui façonnent les paysages variés du territoire, entre plateaux, vallées et montagnes. Ces pratiques incluent un pâturage d'au moins 6 mois, la limitation des intrants chimiques, et le maintien des haies et bosquets pour préserver les continuités écologiques. Les produits issus de ces prairies naturelles humides, comme les fromages des Monts de Lacaune et les viandes bovines et ovines sont essentiellement commercialisés en circuits courts, renforçant ainsi l'économie locale tout en préservant l'identité agro-pastorale du Parc.

Accompagner les pratiques des éleveurs

Face à la régression des prairies et du bocage, le PNR de l'Avesnois a lancé un programme pluriannuel avec le soutien de l'Agence de l'eau Artois-Picardie.

Ce programme comprend notamment l'accompagnement individualisé des éleveurs, des journées collectives techniques appelées « apéros-prairies », et la démarche Pâtur'Ajuste pour optimiser la gestion des pâturages. Ces initiatives préservent la richesse floristique locale, dont 40% est protégée, tout en renforçant les filières bovines – principalement laitières - emblématiques de cette région.

Le PNR des Vosges du Nord a réalisé un guide technique sur les prairies permanentes mettant en avant leur rôle agronomique, écologique et économique. S'appuyant sur des données scientifiques et des retours d'expérience, cet outil propose des recommandations concrètes pour une gestion plus durable, sensibilisant ainsi agriculteurs et élus à l'importance de ces milieux pour la durabilité de nos territoires.



Couverture du guide *Les prairies permanentes du massif des Vosges : typologie agroécologique et diagnostic prairial* (édition 2020), cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du Programme opérationnel FEDER-FSE Lorraine et Massif des Vosges 2014-2020 et le soutien financier de la Région Grand Est. © Parc Naturel Régional des Vosges du Nord

Les MAEC au service des prairies

Depuis plus de 20 ans, le PNR de la Brenne s'engage à préserver les prairies humides via les MAEC cofinancées par l'Union européenne (FEADER). En 2025, près de 150 éleveurs bénéficient de ces contrats, soit plus de 8 000 hectares de surfaces agricoles utilisées (SAU). Ces mesures contribuent à maintenir des habitats pour des espèces emblématiques comme le râle des genêts et les pollinisateurs, tout en valorisant les produits locaux via des labels et la marque Valeurs Parc.

Ces prairies humides, associées à un maillage de 9 000 km de haies, jouent un rôle essentiel pour la biodiversité, abritant des espèces remarquables telles que la Cistude d'Europe, le Triton crêté et le Cuivré des marais. Ces MAEC s'inscrivent dans un PAEC (Projet Agro-Environnemental et Climatique) ambitieux, intégrant les zones Natura 2000



Champs prairies haies © Hellio Van Ingen - PNR Brenne

« Grande Brenne », « Vallée de la Creuse et affluents » et « Vallée de l'Anglin et affluents », avec le soutien d'acteurs locaux tels que la Chambre d'agriculture de l'Indre, Indre Nature, et le GDAB36. Pour accompagner ces actions, des formations botaniques permettent aux éleveurs d'évaluer et de valoriser la qualité écologique de leurs parcelles.

Dans le PNR du Verdon, les MAEC couvrent 12 000 hectares, impliquant 180 agriculteurs. Ces prairies sèches méditerranéennes, riches en biodiversité (pie-grièche méridionale, orchidées sauvages, par exemples), bénéficient d'actions ciblées : création de couverts favorables à la faune et la flore, protection des espèces par le retard de la fauche ou l'ajustement du pâturage, et maintien des milieux ouverts pour prévenir les incendies. Ces MAEC s'inscrivent également dans une approche plus large, associant la restauration des haies et ripisylves et la valorisation des productions locales comme la viande d'agneau ou les fromages de terroir. Ces produits, souvent commercialisés en circuits courts, soutiennent les filières locales tout en renforçant l'identité agro-pastorale du Verdon.



GAEC La Vexane, Lauréat du concours 2023-2024. © PNR des Grands Causses

Le Concours général agricole des pratiques agroécologiques permet de reconnaître les pratiques vertueuses

Le réseau des Parcs naturels régionaux, à l'origine du Concours, reste le plus investi pour son volet « Prairies et Parcours » (30 à 40 % des territoires). Il est aujourd'hui animé par Chambres d'agriculture France et l'Afac Agroforesteries. En 2024, Le travail des Parcs et de leurs agriculteurs a pu être récompensé avec 4 lauréats, dont un second prix national dans la catégorie « fauche prioritaire en montagne », attribué au GAEC de la Vexane, (PNR des Grands Causses). Cette ferme familiale, en agriculture biologique, élève 360 brebis Lacaune sur 43 hectares dont une partie dédiée à l'AOP Roquefort. L'exploitation illustre une gestion exemplaire des prairies naturelles : la moitié des surfaces est constituée de prairies permanentes, utilisées pour des cycles équilibrés de fauche et de pâturage. Cette distinction souligne le rôle des PNR dans l'accompagnement des agriculteurs vers des pratiques qui conjuguent préservation des écosystèmes et mise en avant de production locale.

Les Parcs voient dans le concours une façon de :

- reconnaître et d'encourager des pratiques vertueuses,
- échanger sur le terrain avec un jury pluridisciplinaire,
- mettre en avant les contributions majeures de ces milieux pour la biodiversité, les paysages, la gestion de l'eau, le cadre de vie...

Un volet agroforesterie accompagne également les démarches de gestion et de replantation durable des haies, intrinsèquement liées aux prairies.

ENTRETIEN AVEC YANN GINOLIN, PRODUCTEUR EN ÉLEVAGE HERBAGER DANS LE PNR DU MORVAN



© Le Grand Karadok

► Pouvez-vous nous décrire votre exploitation et les spécificités de votre élevage ?

Mon exploitation s'étend sur 80 hectares, presque entièrement en prairies naturelles (76 hectares). Les 4 hectares restants sont des prairies temporaires, issues de terres autrefois labourées. Je pratique l'agriculture biologique, avec des animaux élevés à l'herbe et des cycles longs respectant leur rythme naturel. Je travaille principalement avec des races rustiques adaptées à mon terroir, comme la solognote et la Kerry Hill pour les moutons, bien que cela reste marginal sur mon exploitation.

Le cœur de mon activité, ce sont mes vaches : une trentaine de mères, majoritairement de race Aberdeen Angus. Ce sont des lignées anciennes, avec des animaux plus petits, plus rustiques et parfaitement adaptés à valoriser l'herbe locale. Leur viande, très persillée, est produite sans compléments alimentaires, exclusivement avec l'herbe de mes prairies. En plus des Angus, j'éleve aussi des Aubrac, une race française, souvent croisée avec de l'Angus pour produire des veaux rosés élevés sous la mère, toujours au pré. Enfin, j'ai un petit cheptel de Wagyu, célèbre pour la viande de Kobé. Contrairement aux pratiques japonaises, où les animaux sont engraisés en intérieur, je les élève en plein air. Leur alimentation, à base d'herbe et de céréales biologiques, permet un engraissement lent qui accentue l'infiltration du gras dans la viande, tout en préservant les qualités gustatives du terroir.

Mon objectif est de produire une viande de qualité, qui reflète à la fois mon terroir et mes pratiques respectueuses de l'environnement.



Le Grand Karadok © Parc naturel régional du Morvan

► Comment adaptez-vous votre gestion des prairies face aux contraintes climatiques (sécheresse, fortes pluies, etc.) ?

Les aléas climatiques jouent un rôle central dans mon activité. Une année trop humide abîme les sols et réduit la qualité de l'herbe : elle est gorgée d'eau, moins riche, et les vaches l'assimilent mal. Cela entraîne également davantage de parasitisme. À l'inverse, en période de sécheresse, l'herbe pousse moins, mais je préfère souvent une herbe

plus rare mais plus riche à une grande quantité d'herbe de mauvaise qualité. Je compare souvent cela à la viticulture : chaque année apporte ses spécificités, et ma viande, comme un bon vin, reflète ces variations naturelles. J'attends que mes animaux atteignent leur pleine maturité, comme on attend qu'un fruit soit mûr, pour garantir une qualité optimale. C'est cet équilibre entre la nature, le terroir et mon travail qui donne une âme à mes produits.

► Comment vos produits sont-ils valorisés, notamment au travers des circuits courts, et quel rôle joue le Parc naturel régional du Morvan dans cette démarche ?

Je travaille à 98 % en vente directe, principalement avec des particuliers via un système de réservation par e-mail, ce qui crée une relation de confiance. Le reste est vendu à des restaurateurs haut de gamme, en quête de produits artisanaux de qualité. Le Parc naturel régional du Morvan est un allié précieux. Grâce à la marque Valeurs Parc, mes produits bénéficient d'une identité géographique forte, valorisant mes pratiques et le territoire, tout en mettant en lumière le terroir local et ses richesses.

► Quels sont les enjeux majeurs liés aux prairies et à l'élevage dans le contexte actuel ?

Le changement climatique est un défi majeur, tout comme les attentes sociétales, parfois déconnectées des réalités locales. Par exemple, se passer de viande ignorerait le rôle crucial des prairies et bocages, façonnés par des générations d'éleveurs. Ces milieux, essentiels à la biodiversité et aux fonctions écologiques, racontent l'histoire d'un territoire. Abandonner ces systèmes aurait des conséquences graves pour l'environnement.

Un morceau de viande, ce n'est pas juste un steak : c'est un animal, un territoire et un savoir-faire. Réfléchir à ce que l'on mange est fondamental pour considérer que chaque produit porte une histoire et un équilibre territorial.

Agroécologie Parcs

Lettre d'information semestrielle n°18 • 2024

Directeur de la publication : Éric Brua

Coordination : France Drugmant

Rédaction : Océane Cebollada, Florence Moesch

Production graphique : Camille Garnier

Imprimeur : Exaprint

159 rue de Thor, Business Plaza bât 2 - 34000 MONTPELLIER

Dépôt légal janvier 2022 - ISSN 2429 - 6813

Fédération des Parcs naturels régionaux de France

27, rue des Petits Hôtels • 75010 Paris

Tél. 01 44 90 86 20 - Fax. 01 45 22 70 78

info@parcs-naturels-regionaux.fr

[fb.com/federationPNR](https://www.facebook.com/federationPNR)

[federationpnr](https://www.linkedin.com/company/federationpnr)

Avec le soutien financier de :



La rédaction de cette lettre également a été réalisée avec le soutien de :

